



Administration Communale d'Esch-sur-Sûre

1, an der Gaass L-9150 Eschdorf

www.esch-sur-sure.lu

Avis au public

Conformément à l'article 82 de la loi communale modifiée du 13 décembre 1988, le collège des bourgmestre et échevins de la commune d'Esch-sur-Sûre porte à la connaissance du public qu'en sa séance du 10 novembre 2023 le conseil communal a approuvé le projet de morcellement suivant:

projet de morcellement de la parcelle sise à Insenborn, 5, um Knupp, inscrite au cadastre de la commune d'Esch-sur-Sûre, section NC d'Insenborn, sous le numéro 274/2693, lieu-dit « Um Knupp », place (occupée), contenant 11 ares 94 centiares, en deux lots distincts, présenté par le bureau Sabotic & Frkatovic Architectes pour le compte de M. Patrick Glod.

La délibération afférente et le plan de morcellement peuvent être consultés par le public au secrétariat communal à Eschdorf, an der Gaass 1, pendant les heures de bureau.

Eschdorf, le 17 novembre 2023

Pour le Collège des bourgmestre et échevins,
le Secrétaire, le Bourgmestre,

Date d'affichage: 17 novembre 2023